

## Texte Action – CDFN des 14 et 15 mai 2025

*Ce texte de mandatement pour le CDFN se veut synthétique. Il fait le point sur les sujets strictement fédéraux et sur les mobilisations à venir. L'actualité des secteurs et des champs d'activité de la FSU est développée dans les différentes contributions dont la lecture complètera la réflexion des militant·es à l'occasion de ce CDFN.*

Le monde est confronté à des mutations du capitalisme qui entraînent les populations dans une spirale vertigineuse. Confrontées à la finitude des ressources naturelles, à l'épuisement des gains de productivité, à la crise climatique, les classes possédantes sont lancées dans une fuite en avant pour l'accaparement des marchés, des ressources, des technologies. Obsédée par sa propre survie, une oligarchie capitaliste transnationale s'affirme avec cynisme et brutalité démantelant les acquis du progrès social et la démocratie. Dans la plupart des pays, elle fait le choix de soutenir l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite pour contraindre les populations à des régressions en matière de droits sociaux, de justice et de libertés.

Ainsi, le gouvernement américain aggrave dangereusement l'instabilité mondiale en cherchant à rendre les importations plus chères et à réduire le coût de sa dette colossale. Confondant diplomatie et monde des affaires, menant une guerre commerciale sans merci, il tend à faire primer à tous les niveaux la force et la richesse sur le droit, et à basculer d'une mondialisation libérale déjà trop faiblement régulée à un protectionnisme marqué par la volonté de puissance. Le seul but de sa politique internationale est de s'accaparer des richesses et des ressources naturelles des pays, comme en Ukraine ou au Groenland. Cette nouvelle forme prédatrice du capitalisme n'a rien à offrir aux populations.

Dans ce contexte, l'écrasement de Gaza et la poursuite de la guerre génocidaire illustre la volonté du gouvernement israélien de vider la Palestine de sa population par tous les moyens deviennent le terrible symbole d'un ordre mondial en train de s'effondrer, celui du droit et de la justice internationale visant à instaurer la paix.

La situation internationale, interroge la place et le rôle de l'Union européenne. Elle se fait le chantre d'une « économie de guerre » dans laquelle l'augmentation des dépenses militaires justifierait de nouvelles coupes dans les budgets sociaux, et continue à prôner la déréglementation (à travers en particulier le « paquet Omnibus » qui démantèle encore un peu plus les quelques avancées récentes en matière de transition écologique), du dumping social et fiscal. La directive sur le salaire minimum est remise en cause.

Mais l'Europe représente aussi un modèle social et démocratique qui pourrait s'affirmer davantage face à des régimes autocratiques. La FSU pèse, dans tous les cadres où elle intervient (CSEE pour ses syndicats de l'éducation, EPSU) pour que l'UE soit un instrument de défense des principes démocratiques, de l'Etat de droit, des modèles sociaux et écologiques, et du respect du droit international. Une Europe solidaire et démocratique est possible et sans doute encore plus souhaitable face aux dérèglements du monde.

En France l'actualité est marquée par la montée des actes racistes et antisémites, et par la violence, notamment du meurtre islamophobe d'Aboubakar Cissé. Le débat public est fortement clivé, du fait de pratiques sans scrupule de certains médias, de la libération de la parole raciste mais aussi de l'instrumentalisation politique. Face à cela il est nécessaire de rappeler l'égalité de tous les êtres humains en droits et en dignité.

Les plans de licenciement se multiplient, incluant des entreprises ayant largement bénéficié de l'aide de l'État. La hausse du chômage et de la précarité qui en résultent rendent plus que tout nécessaire l'augmentation des moyens des services publics. Ils sont une réponse indispensable à la crise économique et sociale, au sentiment d'abandon et d'injustice qui favorise la diffusion des idées d'extrême droite.

A l'opposé le débat public est placé sous le boisseau de l'austérité, avec l'objectif martelé des 40 milliards d'euros d'économie et d'un déficit ramené à 4,6 % du PIB. Ceci sans que jamais soient interrogées les causes réelles du déficit public qui sont en réalité le résultat de la politique de l'offre menée par E. Macron depuis 2017 qui a asséché les recettes de l'État (60 milliards par an).

Si les annonces précises sont renvoyées au 14 juillet, le débat sur le PLF et le PLFSS 2026 a commencé dès le mois d'avril, avec une offensive austéritaire du gouvernement visant à cadrer la préparation des budgets des ministères, en fixant de manière inédite le budget 2025 comme un plafond, ce qui dans un contexte d'inflation et d'augmentation de la masse salariale est déjà en soi un signal de réduction. Plus encore, l'objectif est d'afficher des dépenses et des effectifs à la baisse, au besoin en revoyant les missions – ce dont témoignent les attaques contre les agences et les organismes de contrôle. Le gouvernement prétend instaurer une méthode jusqu'en 2028, enjambant toutes les échéances électorales comme s'il s'agissait définitivement de choix techniques et non d'orientations politiques. Dans le même temps les dotations des collectivités territoriales sont fortement réduites et le financement prévu du secteur hospitalier via l'ONDAM est insuffisant.

La FSU s'oppose à la proposition de fusion aveugle d'opérateurs et établissement publics au titre de la « simplification » et de la recherche d'économie. Ces missions relèvent pleinement du service public. Elles doivent être confortées et les agent·es qui les assurent doivent être reconnu·es et soutenu·es.

Dans un contexte d'austérité budgétaire dans les collectivités, synonyme de dégradation continue des conditions de travail, et de stagnation des salaires pour les agent·es de la fonction publique, le Président de la République a laissé entendre que sous prétexte de « modernisation », les agent·es des collectivités pourraient sortir du statut de fonctionnaire grossièrement résumé à un « emploi à vie ». Cela traduit également le mépris accordé aux missions de service public portées par les collectivités quand la demande de services publics n'a jamais été aussi forte dans un contexte de crise sociale et économique.

Alors qu'une large majorité de la population rejette encore la réforme des retraites de 2023 et que les écarts de retraites entre les hommes et les femmes vont s'aggraver dans la fonction publique avec les effets de la réforme de 2004 sur les bonifications familiales, le gouvernement tente, avec l'aide du patronat de durcir encore les conditions de départ en retraite comme d'avancer sur l'instauration d'une part de capitalisation, cherchant à séduire une partie des organisations syndicales en faisant miroiter des évolutions sur la gouvernance. L'abaissement à 60 ans de l'âge pour bénéficier de la retraite progressive est dérisoire en l'absence de mesure pour rendre ce droit effectif. Pour la fonction publique, le ministre continue de refuser de poser le cadre légitime que serait le CCFP pour mener des discussions ouvertes sur les mesures de progrès nécessaires.

L'attaque contre les 10 % d'abattement fiscal des retraité·es, justement dénoncée par le G9 (Groupe des 9 organisations de retraité·es) illustre un discours mensonger, et l'absence de considération pour la justice sociale : cette mesure conduirait à majorer fortement le taux d'imposition sur le revenu des personnes retraitées et à en rendre imposables d'autres qui ne l'étaient pas : plus des 2/3 soit 11 millions d'entre elles seraient concernées. Les retraité·es modestes seraient proportionnellement à leurs revenus plus touché·es que les plus aisé·es.

Ces choix politiques frappent aussi davantage les femmes. Ainsi de l'instauration de la baisse de 10 % en CMO. Injuste pour l'ensemble des agent·es de la fonction publique, elle pèse plus largement encore sur les femmes, car elles occupent majoritairement les postes et fonctions à bas salaires avec des temps partiels imposés, et seront donc encore plus pénalisées en cas d'arrêt maladie avec une contrainte plus forte sur leur reste à vivre, et ce d'autant plus qu'elles sont à la tête majoritairement des familles monoparentales. À cela s'ajoute la situation particulière de la santé des femmes, comme par exemple une maternité s'accompagnant parfois d'arrêts maladie, de symptômes invalidants liés à la vie hormonale des femmes ou de pathologies spécifiques comme l'endométriose.

La DGAFF a annoncé sa volonté d'entrer en négociation en vue d'un nouvel accord Égalité femmes/hommes qui remplacera celui de 2018. La FSU y portera l'exigence de l'égalité salariale - les agentes gagnant toujours 442 euros brut de moins que les hommes selon le rapport FP 2024 -. Si la transposition dans le droit français de la directive européenne sur la transparence salariale peut être un point d'appui, les politiques d'austérité seront à combattre avec force ici aussi. Le sujet du congé parental semble être considéré comme prioritaire, faisant écho aux propositions d'Aurore Bergé, reprises par E. Macron : le remplacer par un « congé de naissance » plus court et mieux rémunéré. Mettre en avant une amélioration de son indemnisation tout en envisageant sa réduction, c'est substituer une problématique à une autre sans jamais proposer une réponse globale pour répondre à l'enjeu central : concilier parentalité, vie professionnelle et garantie du pouvoir d'achat.

Toute modification réglementaire impactera fortement les femmes : dans la FPE par exemple, elles sont 95 % en s'en saisir contre 5 % des hommes. La FSU portera aussi dans ces négociations la création d'un congé hormonal, une politique volontariste et financée contre les violences sexistes et sexuelles, la création de place en crèche à hauteur des besoins et des mesures ambitieuses pour revaloriser les métiers les plus féminisés qui sont toujours les plus dévalorisés.

La mise en œuvre du nouveau régime de protection sociale complémentaire concernant son volet santé est l'objet de premières interrogations des personnels sur la réalité de la couverture dont ils et elles bénéficieront et sur le caractère obligatoire de l'adhésion. La FSU et ses syndicats nationaux s'organisent pour les informer et les accompagner dans la défense de leur situation. Ce sujet risque de se cristalliser dans la perspective des prochaines élections professionnelles. La FSU met tout en œuvre pour expliquer largement son approche critique de ce nouveau régime, rappelant que celui-ci ne correspond pas à sa conception de la protection sociale et qu'elle combat sa marchandisation. Elle défend son mandat du « 100 % Sécu » dans le but de faire partager la pertinence de cette réponse revendicative, notamment dans le cadre des initiatives qu'elle prendra dans le cadre des 80 ans de la Sécu.

La FSU poursuit son action pour pousser le gouvernement à mettre en œuvre toutes les dispositions de l'accord du 20 octobre 2023 sur la prévoyance. En effet, la concertation relative à la mesure statutaire la plus ambitieuse, celle créant un nouveau régime d'invalidité, n'est pas encore organisée alors même que la mesure doit s'appliquer le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Pour la FSU, le respect de l'engagement du gouvernement dans le cadre de cet accord est un élément déterminant pour confirmer l'appréciation qu'elle porte sur la réforme de la PSC dans la FP. La FSU continue de revendiquer l'application des améliorations statutaires de l'accord prévoyance à l'ensemble des versants de la Fonction publique.

## Action

Par son ampleur le 1<sup>er</sup> mai a déjoué les pronostics moroses : près de 300 000 manifestant·es, plus de 250 lieux de rassemblements. La cohérence des mots d'ordre pour la paix, pour les libertés, pour le progrès social et contre l'extrême droite n'a jamais été aussi manifeste. Après la réussite du 8 mars et du 22 mars, le 1<sup>er</sup> mai a montré la disponibilité de la population pour des mobilisations incluant les conséquences de la montée des idées d'extrême droite dans la société. Les mobilisations sectorielles sont aussi présentes, notamment sur le sens et les moyens des services publics, à la justice, dans l'administration pénitentiaire, à France Travail, au ministère de l'Environnement et dans les agences de contrôle, et dans l'université. Cependant il nous faut aussi constater la difficulté de dépasser le cadre sectoriel. La responsabilité des organisations syndicales dans la période est de parvenir à renouer avec des dynamiques de mobilisation massive sur le temps de travail.

La journée de mobilisation du 13 mai dans la fonction publique, construite avec volontarisme par la FSU dans la recherche de l'unité la plus large, et dans un calendrier assez défavorable, a permis de porter les enjeux de la fonction publique et des services publics dans le débat, mais sans parvenir à mobiliser largement les personnels dans les actions. Dans la perspective des prochaines mobilisations, il nous faut analyser les raisons de cette difficulté à mobiliser. Pour la FSU, le 13 mai reste une étape dans la construction d'un plan d'actions et de mobilisations dans la Fonction publique.

Le rejet de la réforme des retraites de 2023 reste massif dans la population. Il continue de rassembler l'intersyndicale à 8 malgré les différences stratégiques manifestes. Alors qu'elle avait été annoncée comme pouvant porter sur l'ensemble des sujets relatifs aux retraites, la Délégation Paritaire Permanente (DPP) a été réorientée et réduite à l'extrême dans ses ambitions. Elle ne débouchera pas sur une remise en cause de la réforme, et les éventuelles conclusions pourraient être de nouvelles attaques, notamment la capitalisation. Celles-ci devraient être rendues publiques au mois de juin, et le COR devrait rendre son rapport sur les conséquences des prévisions économiques sur le système de retraites. En outre le 5 juin sera le moment d'une résolution parlementaire à l'Assemblée nationale sur la réforme des retraites. Il est donc possible et nécessaire de remettre le sujet sur le devant de la scène en rappelant que le dossier n'est pas clos.

La FSU engage une campagne large de mobilisations avec plusieurs étapes incluant le 5 juin visant à obtenir l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 ainsi que ses revendications spécifiques à la fonction publique, et particulièrement sur le sujet des bonifications familiales. Celle-ci s'adressera aux actif·ves et aux retraité·es et prendra des formes diversifiées, meetings, expressions publiques, réunions d'information syndicale, grèves, manifestations, rassemblements... Elle précisera dans les jours prochains les modalités de son engagement dans la journée du 5 juin initiée par la CGT. Pour la FSU, cette journée est une étape de mobilisation au long cours pour d'autres choix budgétaires et pour un autre horizon social.

## **International**

### **Palestine**

La FSU appelle à participer aux mobilisations du 15 au 17 mai en soutien au peuple palestinien dans le cadre de l'appel du CNPJDP qui exige aussi des sanctions envers l'État israélien.

La FSU sera présente le 24 mai à la soirée de lancement de l'appel de Paris pour la protection du peuple palestinien et la mise en œuvre du droit international.

La FSU a signé l'appel de « Stop arming Israël » contre la présence de l'État israélien au Salon du Bourget. Si elle est sollicitée, la FSU examinera les conditions de sa participation à la coalition antimilitariste "guerre à la guerre".

### **Haïti**

La FSU continue de demander avec ses partenaires que la République française rembourse à Haïti la rançon extorquée à la République d'Haïti au prétexte de rembourser les propriétaires esclavagistes. Le montant devra tenir compte des effets macro-économiques qu'elle a eus sur la croissance haïtienne depuis 1825.

### **Iran**

À l'occasion de la Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la FSU participera avec les organisations syndicales CFDT, CGT, Solidaires, UNSA et des syndicats suisses et suédois entre autres, à un rassemblement devant le siège des Nations Unies à Genève, le vendredi 6 juin 2025 contre la répression généralisée par le régime iranien, pour soutenir les personnes arrêtées, notamment les enseignant·es Cécile Kohler et Jacques Paris, et pour exiger leur libération immédiate.

### **Soudan**

La guerre au Soudan, qui a éclaté le 15 avril 2023, a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné 13 millions de personnes et plongé dans la famine une partie du troisième plus grand pays d'Afrique. La dénonciation de ce conflit, comme d'autres, et l'expression de la solidarité doivent trouver leur place dans les expressions syndicales.

### **Serbie**

La FSU continue d'exprimer sa solidarité avec les étudiant·es, enseignant·es et démocrates Serbes demandant la protection contre la répression d'une grève générale record, rassemblant des centaines de milliers de manifestant·es depuis six mois.

### **Droits et libertés**

En matière de droits et libertés la FSU cherche à construire les mobilisations dans les cadres les plus larges et les plus rassembleurs, en évitant d'être instrumentalisée dans des clivages dans lesquels elle ne se reconnaît pas. Pour cela elle travaille en particulier à favoriser une plus grande réactivité des organisations syndicales et associatives qui sont ses partenaires les plus réguliers.

Deux enseignants ont été arrêtés et gardés à vue pendant la manifestation du mardi 13 mai 2025, à Grenoble. Aucune dégradation n'a été commise. La répression fait suite à l'interprétation, par les forces de l'ordre, d'un slogan visant le ministre Retailleau. La FSU exige que soient abandonnées toutes poursuites judiciaires après leur audience libre.

La FSU continue de dénoncer les nombreux actes de répression de militant·es solidaires avec le peuple palestinien, sous couvert « d'apologie de terrorisme ».

### **Dissolution d'organisations**

Les procédures de dissolutions d'Urgence Palestine et de la Jeune Garde antifasciste engagées par le gouvernement sont une atteinte aux libertés démocratiques d'expression, d'organisation et d'association. La FSU participera aux cadres et campagnes unitaires pour dénoncer ces atteintes aux libertés fondamentales et défendre liberté d'expression, d'organisation et d'association.

### **Droits des personnes LGBTQI**

La FSU participe sous des formes diverses au mois des fiertés.

La FSU communiquera dans le cadre de la journée internationale contre les LGBTphobies dans le monde (IDAHOT), notamment dans le cadre de son engagement à l'EPSU et des actions du « collectif éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire ».

### **Kanaky-Nouvelle-Calédonie**

Un an après le soulèvement en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, provoqué par l'intransigeance du gouvernement sur la question du corps électoral, le dialogue peine à renouer et le pays s'enfonce dans une crise économique et sociale aux conséquences désastreuses sur le long terme. Le cycle de discussions ouvert par le ministre des Outremers a échoué à trouver un accord entre les parties prenantes, compte tenu notamment de la position du camp loyaliste partisan d'une scission du territoire.

La FSU rappelle son souhait que les discussions se poursuivent sous l'égide d'un État impartial, afin d'aboutir à une solution politique respectant l'esprit des accords de Nouméa et de Matignon, et le droit des peuples à l'autodétermination sur ce territoire inscrit depuis 1986 sur la liste des territoires à décoloniser des Nations Unies. Elle réclame également le retour en Kanaky-Nouvelle-Calédonie du président du FLNKS et de ses camarades incarcéré·es en France hexagonale. La FSU renouvelle tout son soutien à la population, aux agents et agentes de la fonction publique qui exercent leurs missions dans un contexte très dégradé, ainsi qu'aux organisations syndicales locales.

### **Protection sociale**

L'année des 80 ans de la Sécu doit être une année de lancement de la reconquête de cette grande institution, et non une année de nouveaux reculs. Pour défendre et promouvoir la Sécu, notamment le remboursement à 100 % des soins prescrits, mais aussi pour débattre de ce que devrait être une gestion démocratique de la Sécurité Sociale, la FSU travaille à élaborer et diffuser des outils de mobilisation des personnels et de la population. Elle organisera début novembre un évènement national rassemblant le plus largement possible et prendra des initiatives locales diversifiées impliquant le plus grand nombre (débat, meeting, votation montrant l'attachement de la population à cette conquête, ...)

### **Baisse de 10 % de la rémunération en CMO**

La pétition pour le maintien de la rémunération à 100% et l'abrogation du jour de carence a dépassé les cent mille signatures. Ce n'est pas anodin mais ce n'est qu'une étape symbolique. Cette pétition doit continuer à être un outil de mobilisation pour porter auprès de nos collègues nos revendications pour les garanties statutaires et les droits sociaux. La FSU développera la communication autour de cette pétition notamment en pointant les conséquences pécuniaires concrètes de la baisse de 10 % de la rémunération en CMO.

### **Éducation**

#### **Une convention citoyenne à côté des enjeux de l'école**

En mettant en place une convention citoyenne sur les temps de l'enfant par le prisme de l'organisation de la journée d'école et des vacances scolaires, le président Macron passe une fois de plus à côté des enjeux de l'école. La ficelle est grossière pour masquer le bilan désastreux des deux quinquennats en matière d'éducation.

Aucun bilan n'a été tiré des révisions des rythmes scolaires menées depuis 2013. Aucun comité de suivi n'a pu étudier leurs effets et objectiver leur impact sur la réussite des élèves. Par ailleurs les comparaisons internationales ne permettent aucune conclusion sur un lien entre organisation du temps scolaire et réussite en termes de lutte contre les inégalités d'apprentissages. Les « cours dits fondamentaux le matin » et « enseignements artistiques et sportifs l'après-midi » menacent plusieurs disciplines au collège avec le risque de les voir externaliser. L'expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » menée en 2010/2011 a été pour le moins mitigée. Une note de la DEPP a souligné que ce « dispositif n'a pas d'effet notable sur la ponctualité, les absences et les sanctions. Il n'influe pas sur les capacités déclarées de concentration, d'attention, de mémorisation et d'effort. » La FSU agira pour que cette convention n'aboutisse à aucune prescription pesant sur la charge de travail des personnels ou remettant en cause les missions émancipatrices de l'école publique. Elle fera entendre que des moyens pour le service public et la revalorisation des métiers de l'enseignement permettront de répondre aux véritables enjeux de l'école pour faire réussir l'ensemble des élèves.

Elle sera aux côtés des personnels de l'Enseignement Agricole Public dans le cadre d'une large intersyndicale, lors d'une journée nationale de manifestation à Paris le **21 mai** pour exiger un budget à la hauteur du double défi du renouvellement des générations en agriculture et de la nécessaire bifurcation écologique.

### **Jeunesse**

La FSU construira diverses initiatives sur des thématiques rassemblant largement l'ensemble des syndicats nationaux. Le sujet enfance/jeunesse évoqué au congrès de Rennes peut être un premier sujet rassembleur pour travailler à la construction d'un colloque FSU en 2026, qui pourrait trouver sa place dans la préparation des élections professionnelles 2026.

### **Assises de la santé et du bien-être des élèves le 14 mai**

Les annonces ministrielles aboutiront une fois de plus à réduire l'ambition de l'École et à creuser les inégalités d'accès à la réussite scolaire. Les politiques de redéploiement vers le premier degré, au détriment des besoins des élèves du 2nd degré, se font sans garantie de postes supplémentaires dans l'attente du budget 2026. Pour la FSU, une véritable ambition pour la réussite scolaire des élèves et pour la lutte contre les inégalités sociales et de santé est possible avec un investissement massif permettant le renforcement de la présence, des professionnalités et de la reconnaissance de ces professionnel·les au sein des écoles et établissements scolaires. La FSU est déterminée à ne pas en rester là et construit les mobilisations nécessaires pour rassembler les professions concernées, avec comme perspective une grande journée de mobilisation nationale le 10 juin.

### **AESH**

La FSU avec l'intersyndicale AESH, mène une campagne d'ampleur pour gagner la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH. Cette exigence est portée auprès de la ministre mais aussi des parlementaires. La FSU construira, avec l'intersyndicale, le renforcement de la mobilisation jusqu'à satisfaction de cette revendication.

### **Ecole privée**

La FSU poursuit son travail d'animation du collectif pour l'école publique laïque, pour peser sur les choix politiques des collectivités territoriales et de l'État, et produire un plan de sortie du financement public de l'école privée. Elle continue de travailler au plan de sortie du financement public de l'école privée. Elle soutient le développement d'observatoires locaux pour obtenir des contrôles drastiques et convaincre de la nécessité de réserver l'argent public à l'école publique dans une perspective de nationalisation.

### **École et extrême droite**

La FSU s'oppose ouvertement et manifestera contre tous les projets d'ouvertures d'académies Saint-Louis et d'écoles "Excellence ruralités et espérance banlieues", écoles traditionalistes, bénéficiant de fonds publics, et soutenues par le milliardaire d'extrême droite Stépin. Les fondateurs, promoteurs de ces écoles profitent de l'affaiblissement des services publics et de la fermeture des classes.

## **Emploi**

Au premier juin le décret d'application de la Loi dite « Plein Emploi » sur les sanctions envers les privé·es d'emploi entrera en application. Le travail que la FSU mène avec les associations Aequitaz, Secours catholique et bien d'autres, participe de la lutte contre ce décret issu de la loi dite plein emploi. La FSU utilisera tous les moyens à sa disposition pour lutter et amener à l'abrogation de ce décret.

## **Ecologie**

La FSU participe à la journée contre l'agrochimie et l'agrobusiness, vers un autre modèle agroalimentaire, plus juste économiquement, plus écologique et plus démocratique le 17 mai.

La FSU dénonce la proposition de loi Duplomb visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteurs. Cette loi votée le 28 janvier 2025 est à ce jour à l'examen de la commission des affaires économiques. Elle reprend les revendications productivistes en partie écrites par l'agrobusiness et la FNSEA et a l'œil attentif de la ministre de l'Agriculture. Elle représente un danger majeur pour l'environnement et pour les paysan·nes, sans apporter de réponse aux problèmes de ces dernier·es notamment sur la question des revenus.

## **Justice**

Le garde des Sceaux continue sa surenchère répressive, multipliant les annonces démagogiques : création d'une police pénitentiaire, participation des personnes détenues aux frais de détention, appel à la magistrature à « être vigilant sur la bonne utilisation de l'argent public » pour des actes d'enquête, reconnaissance faciale pour lutter contre l'insécurité, etc. Même avec la suppression des courtes peines de moins d'un mois et de la comparution immédiate à partir de 15 ans, la proposition de loi en cours d'adoption précipite encore un peu plus la fin d'une justice spécifique des enfants. La FSU, demande le retrait immédiat de ce projet de loi qui n'est que l'émanation du projet réactionnaire de l'extrême droite et sollicite des moyens pour l'éducation des enfants et adolescent·es. Elle demande aux sénateurs de ne pas le voter.

La FSU continue de soutenir les mobilisations des personnels du ministère de la Justice, pour la défense de la justice des mineurs, pour leurs métiers et leurs conditions de travail.

## **Services publics**

La FSU sera présente à la Fête du Printemps des Services Publics samedi 31 mai à Paris. Elle participera également aux nombreuses initiatives locales (Lyon les 17 et 20 mai, Marseille le 21 mai, Rennes les 21 et 22 mai, Bouffémont le 23 mai, Aubervilliers le 24 mai, Évry le 24 mai, Le Beny-Bocage (Normandie) le week-end du 24 et 25 mai, Bobigny le 4 juin, Paris les 5, 13 et 14 juin, Lille le 13 juin, Grenoble le 14 juin, Montluçon le 28 juin...) et à la campagne visant à donner de la visibilité des services publics au moyen des autocollants notamment.

La FSU engage un travail approfondi et régulier sur l'intelligence artificielle et l'ensemble de ses conséquences pour les services publics, leurs métiers et leurs personnels. Pour cela elle constitue un groupe de travail permanent composé des secteurs concernés de manière à assurer pluralisme et présence diversifiée des métiers des services publics.

## **Fiscalité**

La FSU appelle à relayer la pétition initiée par ATTAC, OXFAM et 350.org, suite au projet de loi adopté le 22/02 à l'Assemblée nationale sur un impôt plancher sur la fortune des milliardaires (taxe Zucman) pour soutenir et voire adopter celle-ci lors de son passage au Sénat le 12 juin. Ce serait un début concret pour ouvrir enfin le débat public sur une fiscalité plus juste et l'apport de recettes nouvelles.

## **UEMSS 2025**

La FSU participera à la prochaine Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMSS) se déroulera à Bordeaux du 23 au 26 août 2025 sur le campus de Talence.

### **Maison commune**

Dans le cadre de la construction de la « maison commune », la FSU poursuit et approfondit son travail avec la CGT, notamment pour produire du matériel sur des revendications partagées particulièrement sur les retraites, la fonction publique, la protection sociale, les services publics et la démocratie... En plus des initiatives d'ores et déjà programmées (module de formation contre l'extrême droite, colloque école et extrême droite, tribune avec l'Ugict...) la FSU poursuit avec la CGT la réflexion pour identifier des sujets permettant un travail spécifique, déclinable localement comme nationalement. De nouvelles réunions locales seront programmées prochainement avec des SD ou des CFR.

---

Pour : 87

Contre : 5

Abstention : 5

NPPV : 8

**Adopté à 89.69%**